

Mairie de Pignans

**EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DES
DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

Département du VAR

Arrondissement de BRIGNOLES

DEL.10/2025

DATE DE LA CONVOCATION :

DATE DE PUBLICATION :

Le 18 mars 2025

28 MARS 2025

L'An deux mil vingt-cinq, le 24 mars à 18h30, le conseil municipal s'est réuni en session ordinaire, au lieu habituel de ses séances après convocation légale, sous la présidence de M. BRUN Fernand, agissant en qualité de Maire.

NOMBRE DE CONSEILLERS

Membres en exercice : 24

Membres présents : 23

Nombre de votants : 24

Etaient présents : M. ADAM Stéphane ; M. AIGUESPARSES Cédric ; M. ARCUCCI Patrick ; Mme AURIOL Anne ; M. BENEDETTO Nicolas ; Mme BOUCHER Julie ; M. BRUN Fernand ; M. BUCAIONI Claude ; M. CAMARA Célestin ; Mme DUPONT Karine ; M. FERRARI Fabien ; M. FRELIER Laurent ; Mme GACNIK Marie-France ; M. HERAUD Jean-François ; M. HURET David ; Mme NICODEMO Mélissia ; Mme PRUNET Sophie ; Mme SCOTTO Fabienne ; M. SEIGNOBOS Jean-Luc ; M. TASSY Jacques ; Mme THIERRY Martine ; Mme TROISI Valérie ; Mme YZQUIERDO Laurence

Procurations :

M. ROSSI Patrick donne pouvoir à M. BRUN Fernand

Etaient absents : NÉANT

Il a été procédé, conformément à l'article L.2121.15 du Code Général des Collectivités Locales à l'élection d'un secrétaire pris dans le sein du conseil, M. Jean-Luc SEIGNOBOS ayant obtenu la majorité des suffrages a été désigné pour remplir ces fonctions qu'il a acceptées.

APPROBATION DU BUDGET PRIMITIF 2025 DE LA COMMUNE

Monsieur le Maire expose au conseil municipal, le projet de budget primitif 2025 de la commune, il expose par chapitre et par article les crédits proposés et demande au conseil municipal de bien vouloir les voter ou de présenter éventuellement des observations.

LE CONSEIL MUNICIPAL

OUI l'exposé de Monsieur le Maire,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

ET APRES en avoir délibéré,

DECIDE

Article unique :

DE VOTER le budget primitif 2025 aux montants des chapitres pour les sections de fonctionnement et d'investissement.

Section de fonctionnement

Dépenses : 5 314 670 €

Recettes : 5 314 670 €

Section d'investissement

Dépenses : 2 495 854.37 €

Recettes : 2 495 854.37 €

FAIT ET DELIBERE les jour, mois et an que dessus
AU REGISTRE sont les signatures

POUR : 19 MAJORITE

CONTRE : 5

M. AIGUESPARSES Cédric, Mme GACNIK Marie-France, M. HERAUD Jean-François, Mme PRUNET Sophie, Mme YZQUIERDO Laurence

ABSTENTION : 0

SEIGNOBOS Jean-Luc

Secrétaire de séance



BRUN Fernand

Maire

